

PS 32 - Rééducation post-AVC - Redécouvrir son corps

Dates :

Du lundi 12 au mercredi
14 mai 2025

3 jours consécutifs -
21 heures

PRÉVENTION & RÉSILIENCE

Pré-requis : Cette formation s'adresse à tous les professionnels inscrits au Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé - RPPS

L'Accident Vasculaire Cérébral - AVC - est la première cause de handicap acquis de l'adulte. En interrompant le fonctionnement cérébral, les AVC entraînent des handicaps moteurs, sensoriels, cognitifs et psychiques aux conséquences corporelles, personnelles, familiales et sociales invasives. Passée l'urgence de l'AVC, l'intervention en psychomotricité vise alors à accompagner les patients pour favoriser la réunification de la perception et de l'intégration de leur corps malgré les séquelles. Cette étape essentielle du processus thérapeutique contribue à la prévention secondaire des évolutions délétères vers les situations de dépendance.

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap seront accompagnées par Séverine BEKIER
sbekier@isrp.fr

Modalités et délai d'accès :

se reporter au catalogue des formations

Contacts :

01 58 17 18 63
01 58 17 18 58
formationcontinue@isrp.fr
www.dpc.isrp.fr

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENU

Étape cognitive pour acquisition et perfectionnement des connaissances théoriques par exposés interactifs :

- Descriptions neurologique et psychomotrice des AVC et de leurs séquelles.
- Focus sur les troubles de l'intégration du corps et leurs conséquences.
- Les impacts des douleurs et de la fatigabilité.
- Le vécu du handicap acquis, les réactions psychopathologiques, les changements de vie, les impacts identitaires.
- Les parcours de soin de la phase aiguë à la réadaptation à long terme et la prévention secondaire.
- L'éducation thérapeutique du patient et de son entourage.

Simulation - Mises en situation d'expérimentation pratique de techniques psychomotrices qui favorisent :

- La reconstruction du schéma corporel ;
- La réduction de la douleur et de la fatigabilité ;
- La remise en mouvement basée sur le plaisir moteur ;
- L'acceptation du handicap passant par celle du corps meurtri.

Analyse des pratiques professionnelles, des objectifs et des actions d'amélioration des prises en charge éducatives et rééducatives, basée sur l'étude de parcours cliniques.

Bibliographie internationale récente

OBJECTIFS - COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Conduire des interventions en psychomotricité spécifiques pour :

- Contribuer à la permanence des soins de qualité dans l'accompagnement des personnes atteintes d'affections neurologiques.
- Contribuer à la prévention du surhandicap par le maintien des compétences psychomotrices.
- Participer à l'éducation thérapeutique du patient et de son entourage.

Plus de détails concernant les objectifs, les méthodes pédagogiques et leur progression, seront transmis dans le planning détaillé.

TARIFS

Prise en charge employeur ou FIFPL : **858€**

Prise en charge personnelle : **727€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge employeur ou FIFPL : **429€**

Tuteur d'alternance ou maître de stage d'un étudiant ISRP pendant l'année universitaire en cours & Prise en charge personnelle : **257€**

Ancien étudiant ISRP (tarif applicable uniquement dans le cas d'une prise en charge personnelle) : **558€**

Coordination :

Bénédicte BESMOND-SAISON,
psychomotricienne DE, TE/MIP

Intervenants :

Marie AGOSTINUCCI, psychomotricienne PhD
Pascale BRUGUIÈRE, psychologue clinicienne
Jérôme MARTIN-MOUSSIER,
MD Médecine Physique et de Réadaptation
Laetitia PAVLOWSKI, psychomotricienne DE, TE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'auto-évaluation des connaissances et des compétences acquises se fait par comparaison des réponses à deux questionnaires remplis au début et à la fin de la formation.

Psychopathologie de l'AVC

Situation de handicap

Intégration du corps

Réadaptation

Compétences psychomotrices

Prévention des situations de dépendance & de fragilité